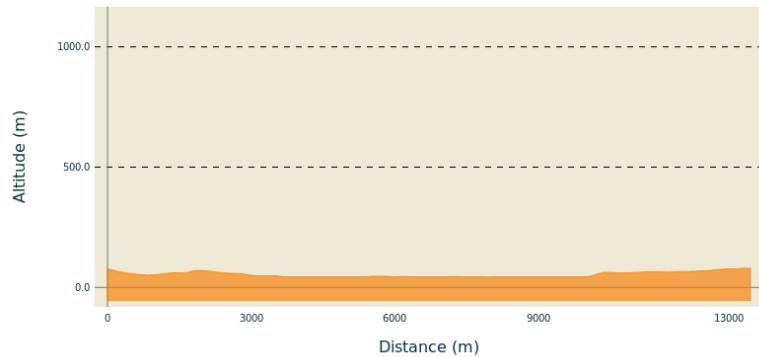


# Champs et Vergers de Saint-Just-d'Ardèche

Gorges de l'Ardèche

## Profil altimétrique



## Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 1 h 30

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 64 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine agricole

# Itinéraire

**Départ :** Place du Barry 07700 Saint-Just-d'Ardèche

**Arrivée :** Place du Barry 07700 Saint-Just-d'Ardèche

Communes : 1. SAINT-JUST-D'ARDECHE 2. SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

De la jolie fontaine près de l'église de Saint-Just-d'Ardèche. Descendre la rue des Lavois ; et, au bout de celle-ci prendre à gauche.

Passer sous la départementale et continuer tout droit à la 1re bifurcation. La suite du parcours sera principalement au milieu des cultures.

A la prochaine intersection remonter à gauche le Chemin du Crouzat (pour raccourcir le circuit de 3 km vous pouvez continuer à descendre légèrement vers la gauche. Vous retrouverez le balisage après être passé sous la voie de chemin de fer et longerai un peu celle-ci)

Au carrefour entre murets tourner à droite. Arrivé à une fourche descendre vers la droite.

Après être passé sur la voie ferrée et entre d'anciennes fermes continuer sur la petite route qui descend vers la gauche. La suivre pendant 2,5 km. Elle chemine au milieu des champs et vergers.

Arrivé au pied de la voir de chemin de fer, tourner à gauche pour la longer un peu..

A la 1re intersection prendre à gauche entre les champs pour rejoindre un tronçon ombragé sous les arbres. La route serpente non loin de l'Ardèche apaisée avant de rejoindre le Rhône.

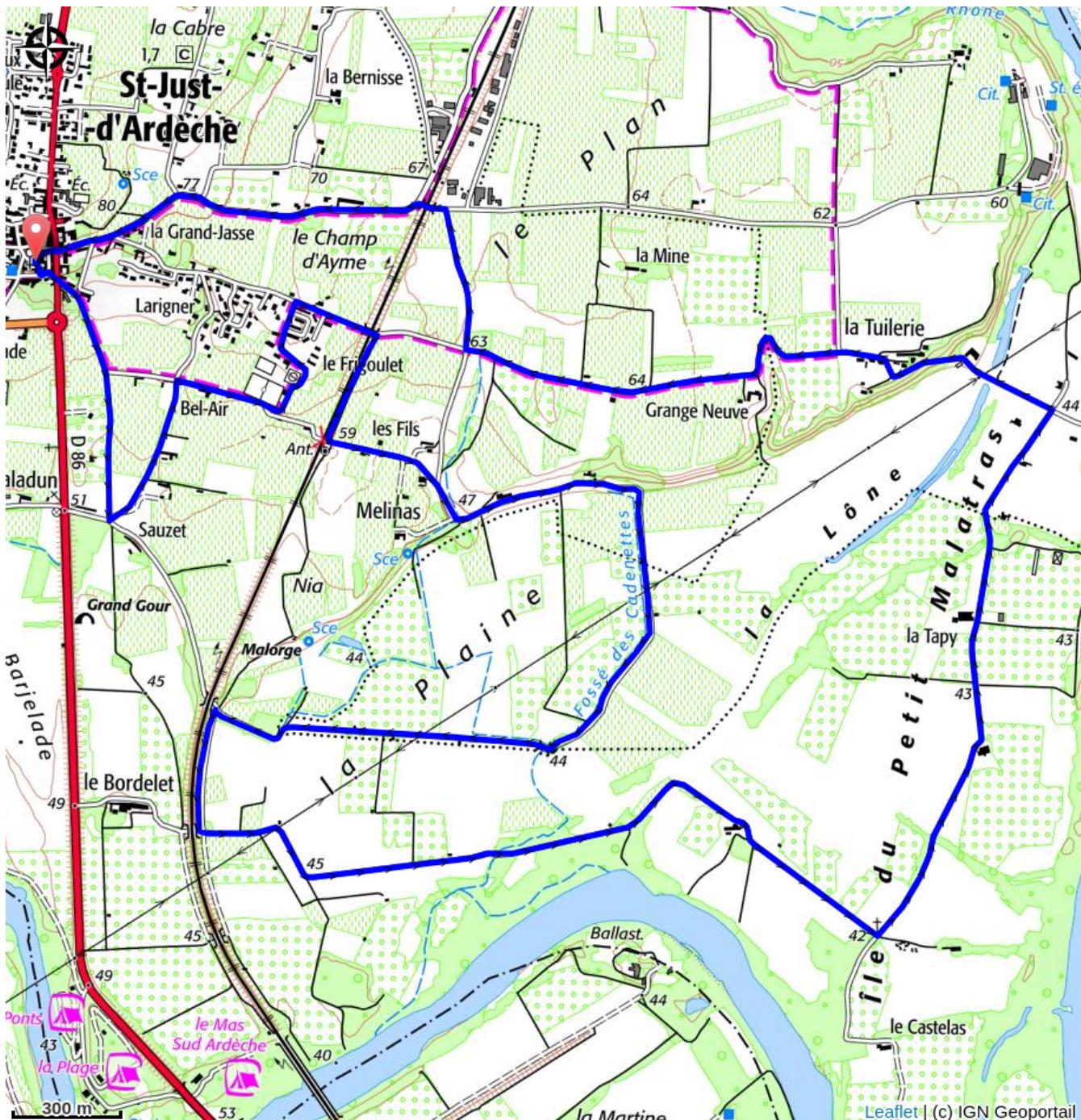
Arrivé à une croix, prendre à gauche sur le « Chemin des 2 Chênes » pour +/- 1.5 km.

Au 1er carrefour, tourner à gauche pour arriver à la Lône de Malatras : bras du Rhône. Profitez de la vue. Vous aurez peut-être la chance de pouvoir observer un couple de milans noirs.

Après être monté la seule petite côte un peu raide du parcours ; puis, avoir passé quelques maisons, continuer tout droit entre les vignes jusqu'à un verger où il faut tourner à droite.

Arrivé à un "T" tourner à gauche, passer un joli pont de pierre et continuer vers la gauche.

Toujours suivre cette route pour retourner à St-Just. Traverser la départementale avec prudence et continuer sur 50 m pour rejoindre le point de départ.



## *i* Vélo famille

Voie verte, tronçons faciles (routes et chemin carrossables) - boucles ou étapes inférieures à 20km

## **⚠ Recommandations**

Respectez les propriétés privées, ne vous servez pas dans les cultures. Soyez attentifs aux engins agricoles et aux autres véhicules. En période de traitement, ne stationnez pas près des machines, passez votre chemin. Ramenez vos détritus.



## Matériel

Pensez à vous munir des accessoires indispensables à une bonne balade : casque, nécessaire de réparation, pompe, crème solaire. Vêtements bien visibles. Prenez de l'eau et un encas/pique nique éventuellement.

## **Comment venir ?**

### **Accès routier**

D86 depuis Bourg-Saint-Andéol et tourner à droite après le feu.

D6086 puis 86 depuis Pont-Saint-Esprit et 1ère rue à droite après le giratoire avec la D290.

D290 depuis Saint-Martin-d'Ardèche, à gauche au giratoire avec la D86 et 1ère rue à droite ensuite.

### **Parking conseillé**

Place du Barry ou Mairie

### **Lieux de renseignement**

#### **Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Bourg-Saint-Andéol**

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>

#### **Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Saint-Martin-d'Ardèche**

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>